

## AIDES ET SUBVENTIONS

## LA CADAL AUGMENTE SON AIDE AU LOGEMENT



Vous avez besoin d'une aide pour devenir propriétaire ou améliorer votre logement ? Créée et financée par le Département de Seine-et-Marne, la Caisse départementale d'aide au logement 77 (CADAL) propose aux Seine-et-Marnais des prêts pour aider à acquérir ou rénover leur logement. Leur montant maximum a été revu à la hausse en septembre.



Créé le: 28/09/2020

- Mis à jour le : 30/09/2020

## Achat, travaux... jusqu'à 15 000 € pour vivre mieux

Les projets d'habitation bénéficiant de l'aide au logement de la CADAL (<https://cadal77.wixsite.com/cadal77>) sont, sous conditions de ressources :

- L'accession à la propriété ;
- La construction ;
- L'acquisition de neuf ou d'ancien ;
- Le rachat de soulte ;
- Les travaux d'agrandissement, d'amélioration, de rénovation, d'adaptation et de réhabilitation ;
- Des travaux de copropriété.



Pour information, la priorité est donnée aux travaux d'économie d'énergie (isolation, énergies renouvelables...).

Afin de bénéficier de cette aide, deux conditions sont indispensables : l'habitation doit se situer en Seine-et-Marne et constituer la résidence principale et personnelle du demandeur. Le montant maximal du prêt, qu'il s'agisse d'une construction, une acquisition, un agrandissement ou encore une amélioration, s'élève désormais à 15 000 € (au lieu de 10 000 €) pour un taux d'intérêt assez bas : 1 % (pour la construction et l'acquisition) ou de 1,5 % (agrandissement et amélioration). Et concernant la durée de remboursement, celle-ci est fixée entre 3 et 15 ans, suivant la nature du projet.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez contacter la CADAL.



**— AIDES ET SUBVENTIONS**

**La CADAL**

Hôtel du Département CS 50377  
77010 Melun cedex

 Email

 0160659488

 Cadal77.com (<https://cadal77.wixsite.com/cadal77>)

TÉLÉCHARGER



Cadal 2020/2021.pdf PDF - 569.03 Ko (</sites/default/files/media/downloads/cadal-fiche-toutpublic-2020-2021.pdf>)